

Assemblée Générale du Cercle de Journalisme et Communication

Le 12/05/14 à Bruxelles

Nombre de membres présents : 27.

Présents : ASSAKER Kim, BAES Antoine, BERTIN Nicolas, BILLIET Sébastien, BRICMAN Steven, CAUFRIEZ Frédéric, COLLIGNON Stéphane, COLSON Angélique, DEGROOT Martin, DELCOURT Sixtine, DE RIJCKE Elodie, DUEZ Julien, GAINA Corneliu, GILBERT Charlotte, GOSSELIN Aurélie, GUTMACHER Michaël, LEMAITRE Alice, MARTIN Cassiopée, NEAGOE Silvia, RAIMONDI Laure, REQUILE Christophe, STOUFFS Joël, TROVERO Milan, VANDERPUT Stian, VAN DORMAEL Victoire, VAN GYSEGEM Thomas, VERHAEGEN Christophe.

Excusés : JACQMAIN Julie, TOTZAUER Julia, VAN GULICK Louise.

Retard : /

Ordre du jour

1. Ajouts de points à l'ordre du jour
 2. Modifications des statuts et du ROI
 3. Lecture du bilan des activités
 4. Lecture du bilan financier 2013-2014
 5. Approbation des comptes 2013 - 2014
 6. Décharge du comité 2013 – 2014
 7. Présentation et élection du comité 2014 – 2015
-

1. Ajouts de points à l'ordre du jour

Aucun ajout à l'ordre du jour n'a été proposé.

2. Modifications des statuts et du ROI

RAPPEL 1 :

Des modifications des statuts et du ROI avaient été votées lors de l'Assemblée Générale du 28/10/2013. Le Secrétaire ayant démissionné durant l'année 2013-2014, ceux-ci n'ont pas été déposés au *Moniteur Belge* et vont donc être revotés lors de cette Assemblée Générale.

De plus, il est important de déposer les modifications votées à cette Assemblée Générale-ci car l'Association des Cercles Etudiants (ACE) a exprimé son mécontentement quant à la non-régularisation de la situation du Cercle.

RAPPEL 2 :

La question de savoir comment définir un membre effectif (= qui a le droit de vote) se pose. En effet, lors de l'AG du 28/10/2014, il avait été voté que seuls les anciens et actuels délégués détenaient le droit de vote, ceci afin d'éviter que les amis d'un candidat ne votent pour celui-ci sans tenir compte des intérêts du Cercle.

Par ailleurs, cela permettait également de résoudre le problème du quorum imposé par la loi belge qui est rarement atteint. Le Cercle comptant environ 150 membres, la loi impose un nombre minimum de 100 votants pour les Assemblées Générales. Avec la limitation du titre de membre effectif aux anciens et actuels délégués, le quorum était atteint sans problème.

- **PROPOSITION 1 : « Pour être considéré comme membre effectif, il sera nécessaire de s'acquitter du paiement d'une somme symbolique (entre 50 cents et 1 euro).**

ARGUMENT CONTRE : Cela reviendrait à faire payer le droit de vote.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
4	4	19
REFUSEE.		

- **PROPOSITION 2 : « Les membres effectifs doivent faire partie d'une université, d'une haute école ou de tout autre institut supérieur. »**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
25	2	0
ACCEPTEE.		

- **PROPOSITION 3 : « Parmi les anciens délégués, est considéré comme ancien du Cercle – et donc membre effectif – toute personne ayant exercé un poste à partir d'une Assemblée Générale à celle de l'année suivante ET qui n'a ni été virée ni démissionné et ce même si elle a exercé un poste pendant une ou plusieurs années complètes auparavant. De plus, les anciens désirant être membre effectif pour pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale doivent l'exprimer par écrit sur un papier qu'ils remettront lors de l'Assemblée Générale. »**

ARGUMENT POUR : Cela permettra de respecter les quorums car sinon il faudrait compter tous les anciens depuis la création du Cercle dans les membres effectifs.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
18	9	0
ACCEPTEE.		

- **PROPOSITION 4 : « Les délégués sont considérés comme des membres effectifs. »**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
24	3	0
ACCEPTÉE.		

- **PROPOSITION 5 : « Pour être membre effectif, chaque membre adhérent doit en faire la demande maximum 18 jours ouvrables avant l'Assemblée Générale. »**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
27	0	0
ACCEPTÉE.		

- **PROPOSITION 6 : « Approbation de tous les statuts actuellement déposés au Moniteur Belge. »**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
27	0	0
ACCEPTÉE.		

- **PROPOSITION 7 : « Maximum 5 jours après la fin des examens de la Faculté de Philosophie et Lettres telle qu'inscrite dans le calendrier de l'ULB, l'ancien Bureau et l'actuel Bureau se réunissent pour faire une mise au point. »**

➔ Décision qui sera votée en Conseil d'Administration.

- **PROPOSITION 8 : « Le Conseil d'Administration peut modifier le ROI à tout moment. »**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
26	0	1
ACCEPTÉE.		

- **PROPOSITION 9 : « Approbation du ROI actuel. »**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
27	0	0
ACCEPTÉE.		

3. Lecture du bilan des activités

BILAN GENERAL :

- Le Cercle est connu de la majorité des Infocoms, ce qui n'était pas le cas avant.
- La communication avec les Infocoms s'est largement développée notamment grâce à la vidéo de présentation, les descentes d'auditoire, la présence du profil du Cercle sur les groupes Facebook des étudiants, etc.
- Le Cercle s'est rapproché de la Faculté notamment via l'organisation du parrainage facultaire.
N.B. : Suite à certains changements, l'organisation du parrainage facultaire sera facilitée à l'avenir.
- Lors de la Journée d'Accueil des Nouveaux Etudiants et lors de la Journée Portes Ouvertes, le stand du Cercle a été bien tenu.
- Un nouveau concept a été instauré cette année : les « Pré-TD » ont été renommés « Soirées ». Cela a permis de toucher un public plus large car les étudiants ont tendance à penser que les pré-TD impliquent forcément la participation au TD. De plus, des thèmes et un cocktail relatif au thème de la soirée étaient choisis et la formule a semblé plaire.
- Cette année a également vu naître la Soirée de la Publicité qui a été un petit succès et gagnerait à devenir un événement annuel.
- Après les examens, l'ancien Bureau s'engage à réformer et légaliser le Cercle auprès du *Moniteur Belge*.
- Par ailleurs, il y a eu 4 démissions cette année dont deux officielles – MALICE Florent, QUOILIN Amandine – et deux non-officielles – ARNOULD Céline, GODDART Hippolyte. Les officielles s'expliquent par des problèmes personnels et des conflits avec d'autres délégués du Cercle tandis que les non-officielles s'expliquent par un désintérêt progressif et donc une non-participation au fonctionnement du Cercle.

BILAN PLUME :

- Il y a eu 3 numéros de *La Plume*, deux version papier et un en ligne. Il n'y en a pas eu plus car l'impression d'un numéro revenait à 250 euros. Des alternatives ont été cherchées – notamment via l'imprimante nouvellement acquise par le Cercle – mais se sont soldées par un échec.
SUGGESTION : Remplacer *La Plume* par un blog en ligne publiant les articles écrits par ceux qui le souhaitent, cette alternative résolvant les problèmes d'impression et de périodicité.
- Le 7/7 a offert des bières pour les membres en échange de l'espace de la quatrième de couverture de *La Plume*.

BILAN SOCIAL :

- La JANE a bien fonctionné même si peu de gens sont venus au final. Une trentaine de cartes de membres a cependant été vendue ce jour-là.
- Le parrainage a été une réussite, passant de 50-70 participants l'année passée à 100 participants (pour 200 inscrits) cette année. Ceci s'explique par le changement de

fonctionnement en accord avec la faculté qui a consisté à organiser des inscriptions en ligne.

- Une soirée parrainage a été organisée pour le suivi mais peu de gens sont venus, il faudrait donc trouver une nouvelle formule.
- Les bénéficiaires d'un pré-TD – environ 50 euros – ont été reversés à la quête sociale.
- Concernant le Jobday, trop peu d'entreprises du domaine de l'Information et de la Communication étaient présentes, et ce malgré les nombreuses demandes de la déléguée. Il faudrait donc réfléchir à un autre type de Jobday.

SUGGESTION : Toutes les sociétés avec un département de communication recrutent dans ce domaine et il serait donc judicieux de les contacter. De ce point de vue, il pourrait être intéressant d'organiser le Jobday conjointement avec Solvay.

- La Half-Time a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Certains BA3 ont évoqué un mauvais choix de date mais celle-ci a été choisie par eux.

SUGGESTION : Laisser les BA3 organiser la Half-Time afin qu'ils se sentent concernés et y participent et éventuellement apporter aide financière et organisationnelle du Cercle si les BA3 en font la demande.

BILAN BAL :

- Le bal a été une réussite à tous les niveaux : affiches, vidéos, communication web, appels d'auditoire, ambiance, English Bus,... La soirée a bien été gérée et il n'y a eu quasiment que des bons échos, merci à tous ceux qui ont aidé de près ou de loin.
- Cependant, certaines choses ont été faites trop tard et il faudra veiller à ce que ça ne se reproduise pas l'année prochaine.
- De plus, il y a eu un problème de coordination et de clarté du point de vue de l'avancement de l'organisation (Qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui ne l'a pas été ?).
SUGGESTION : Penser à faire un dossier bal l'année prochaine qui se transmettrait d'année en année afin de gagner du temps.
- Il y a eu 300-350 personnes au bal, la salle n'était ni trop vide ni trop remplie. Il faut donc rester dans l'optique d'un petit bal.
- Cette année, le bal du Cercle a également subi la concurrence du bal Interrégio qui attire un public folklorique.

BILAN WEB :

- Le site du Cercle a un nouveau design et une page Facebook a été créée en plus du profil pour des questions de facilité et car cela permet également de mieux mesurer l'audience.
- Le Cercle a une présence accrue sur les réseaux sociaux et possède désormais une chaîne YouTube où les podcasts des conférences seront publiés.
- Le Cercle a tenté de communiquer un maximum via le web, a priori les Infocoms sont au courant de son existence.
- La Webmaster était très motivée au début de l'année mais s'est finalement révélée occupée et d'autres personnes ont souvent dû prendre le relais même si au final elle était présente pour les activités du Cercle.

BILAN GESTION QUOTIDIENNE :

- Un horaire de nettoyage a été élaboré même si finalement abandonné, ce qui a mené à laisser le délégué Gestion Quotidienne nettoyer tout seul, ce qu'il faudra éviter l'année prochaine.
- La réserve a été totalement réorganisée, la nourriture est désormais conservée dans des boîtes en plastique pour éviter que les souris ne la mangent, une pompe et une fresque Jupiler ont été installées au Cercle, le local a en partie été repeint et l'offre de snacks a été élargie.

BILAN SPONSORS :

- Jupiler a sponsorisé le Cercle en offrant une fresque et divers autres avantages. Nous avons également reçu des sponsorings pour les gifts packs du bal de Tic Tac (grâce à Hakim), de Besos (contacté par Fred) et d'Education First (grâce à Silvia).
- Comme chaque année, Anne-Sophie a également sponsorisé le bal même si elle a été contactée trop tard. Il faudra la contacter plus tôt l'année prochaine afin de bénéficier des flyers gratuits.
- Le patron du 7/7 n'était pas content après le Deuxième Verre Infocom et a annulé le deal faute de participants. Il faudra envisager un deal avec un autre bar l'année prochaine. Le Verre Infocom a été un échec car la salle n'était pas appropriée mais le bar avait l'avantage d'être sponsorisé par Jupiler.

BILAN TD/FETES :

- Il y a eu un maximum de pré-TD/soirées. Le changement de nomination (« soirées » au lieu de « pré-TD ») et les thèmes et cocktails associés ont porté leurs fruits et attiré des gens.
- Il y a eu deux TD en coopération (CHAA-CRom-Cdh d'abord, CPL ensuite) et un TD Halloween seul où les gens ont moins consommé que les années précédentes. Au final, les deux TD ont été en positif même si les bénéfiques n'étaient pas énormes.

BILAN CULTURE :

- La déléguée a été très active puisqu'il y a eu 4 activités au premier quadrimestre et 3 au second.
- A l'avenir, ne pas comprendre le coût du trajet dans le prix de l'activité et laisser les gens venir par leurs propres moyens car sinon ils ne comprennent pas que le trajet est compris dans le prix et sont rebutés par celui-ci.

BILAN CONFERENCE/LIBREX :

- Il y a eu 5 conférences dont une en nom propre. Une conférence a également dû être annulée.
- Par ailleurs, le délégué s'est beaucoup investi dans la Soirée de la Publicité qui a été un petit succès.

BILAN SPORTS/SKI :

- Le délégué a trop peu communiqué, motivé peu de personnes et n'a pas été assez actif de manière plus générale. Au final, il n'y a eu que 31 inscrits (pour 60 initialement prévus).

- A l'avenir, le Cercle choisira un plus petit ski (30 personnes sûres + 30 personnes en réserve) dans une station plus grande et donc plus chère mais aussi plus attractive.
- Dans l'immédiat il n'y a pas de dette vis-à-vis de Snowblend même si ce n'est pas consigné par écrit et donc pas certain. C'est cependant peu probable dans le sens où couler le Cercle n'est pas positif pour Snowblend.

BILAN PHOTOS/AFFICHES :

- Il y a eu un maximum de photos.
- Il y a cependant eu des problèmes avec les affiches faute de moyens mais celles-ci ont progressivement été remplacées par des bannières Facebook vers la fin de l'année car plus personne ne réagissait aux affiches.
- La déléguée a également réalisé un spot publicitaire pour le ski qui a été diffusé dans les auditoriums et partagé sur Facebook.

4. Lecture du bilan financier 2013-2014

Le Cercle a commencé l'année avec **8.000 €** et possède à ce jour **2.500 €**. Ce chiffre s'explique par des factures d'années précédentes qu'il a fallu régler à savoir :

- Le TDifférent de l'année passée durant lequel une toilette a été cassée mais dont la facture a été retardée suite à la rénovation de la Jefke (**2.300 €**).
- La Sabam du bal d'il y a deux ans dont la facture n'est parvenue au Cercle que cette année (**600 €**).

A la somme de départ, il faut également soustraire :

- **2.500 €** consacrés à l'impression de *La Plume*.
- Le coût du ski du gagnant de la tombola – **395+ €** – qui a été payé par le Cercle car une des deux gratuités offertes par Snowblend est tombée à l'eau compte tenu du faible taux de participation au ski.
- Le coût du bal, d'un budget de **6.700 €**, qui a occasionné une perte de **1.900 €**. Il reste cependant du champagne et du vin à écouler (pour environ **400 €**). Notons cependant que **250 €** ont disparu de la caisse durant le bal (Vol de tickets ? Erreur Bancontact ?) mais cette perte a été compensée par les bénéfices supérieurs à **100 €** des pré-TD.
- Les factures et les bénéfices des autres cercles du TDélaboration.

Notons également que le CRom nous doit les bénéfices d'un pré-TD puisqu'il est responsable du vol des bénéfices d'un pré-TD.

5. Approbation des comptes 2013 - 2014

POUR	ABSTENTION	CONTRE
21	6	0
APPROUVES.		

6. Décharge du comité 2013 – 2014

- **DECHARGE DES DELEGUES PRESENTS (BAES Antoine, BERTIN Nicolas, CAUFRIEZ Frédéric, COLSON Angélique, DUEZ Julien, GAINA Corneliu, LEMAITRE Alice, NEAGOE Silvia, STOUFFS Joël) ET EXCUSES (JACQMAIN Julie, TOTZAUER Julia, VAN GULICK Louise) :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
20	7	0
ACCEPTÉE.		

- **DECHARGE DES DELEGUES ABSENTS : ARNOULD Celine :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
10	16	1
ACCEPTÉE.		

- **DECHARGE DES DELEGUES ABSENTS : GODDART Hippolyte :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
8	6	13
REFUSÉE.		

- **DECHARGE DES DELEGUES ABSENTS : MALICE Florent :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	14	0
ACCEPTÉE.		

- **DECHARGE DES DELEGUES ABSENTS : QUOILIN Amandine :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	12	2
ACCEPTÉE.		

- **DECHARGE DES DELEGUES ABSENTS : TROCELLI Léa :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
9	14	4
ACCEPTÉE.		

7. Présentation et élection du comité 2014 – 2015

- **ELECTION PRESIDENT : DUEZ Julien :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
20	5	2
ELU.		

- **ELECTION VICE-PRESIDENT INTERNE : BERTIN NICOLAS :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
19	3	5
ELU.		

- **ELECTION VICE-PRESIDENT EXTERNE : STOUFFS Joël :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
26	1	0
ELU.		

- **ELECTION TRESORIERE : JACQMAIN Julie :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
23	3	1
ELUE.		

- **ELECTION SECRETAIRE : COLSON Angélique :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
25	1	1
ELUE.		

- **ELECTION DELEGUE SPONSORS : GAINA Corneliu :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
19	4	4
ELU.		

- **ELECTION DELEGUEE TD/FETES : TOTZAUER Julia :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
10	13	4
ELUE.		

- **ELECTION DELEGUEE BAL : LEMAITRE Alice :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
25	1	1
ELUE.		

- **ELECTION DELEGUEE SOCIAL 1 : DELCOURT Sixtine :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
17	10	0
ELUE.		

- **ELECTION DELEGUEE CULTURE : RAIMONDI Laure :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
22	5	0
ELUE.		

- **ELECTION DELEGUEE SPORTS : DE RIJCKE Elodie :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
25	2	0
ELUE.		

- **ELECTION DELEGUEE WEB : VAN GYSEGEM Thomas :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
23	4	0
ELU.		

- **ELECTION DELEGUEE AFFICHES/PHOTOS/CLASH : BILLIET Sébastien :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
24	2	1
ELU.		